

Informations de base	
2021/0161(NLE)	En attente de décision finale
NLE - Procédures non législatives Règlement	
Prévisibilité pour les États membres et procédures de résolution des contentieux lors de la mise à disposition des ressources propres traditionnelles, de la ressource propre fondée sur la TVA et de la ressource propre fondée sur le RNB	
Modification Règlement 2014/609 2011/0185(CNS)	
Subject	
8.70.01 Financement du budget, ressources propres	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0161(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2014/609 2011/0185(CNS)
Base juridique	Traité Euratom A 106a-pa Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 322-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Cour des comptes européenne
État de la procédure	En attente de décision finale
Dossier de la commission	BUDG/9/06422